



Retrouvez-nous sur notre site internet :

<https://cfdt-metallurgieprovence-arcelormittal.fr/>

Vous y trouvez nos tracts, les accords et pouvez nous transmettre vos questions

Résultats Production juillet :

- Cokerie : **+2,5KT** (allure stable avec une durée de cuisson de 28H)
- Agglomération : **-28KT** (1 ventilateur HS)
- Fonte : **-16KT** (arrêt annuel HF1 prolongé pour boîtes à eau, pbs d'échauffements cuve...)
- Acierie : **-47KT** (2/3 mauvaise fiabilité + 1/3 manque fonte)
- TAB : **-16KT** (manque brames)
- Décapage : **-8KT** (mauvaise fiabilité + coupure gaz naturel pour travaux)

Résultats Production aout :

- Cokerie : **+1,1KT** (allure stable avec une durée de cuisson de 28H)
- Agglomération : **-4KT** (1 ventilateur HS)
- Fonte : **-51KT** (basculement tuyères + pb alimentation matières)
- Acierie : **-80KT** (1/2 mauvaise fiabilité + 1/2 manque fonte)
- TAB : **-2KT** (quasi au programme compte-tenu de l'Arrêt Annuel d'Entretien)
- Décapage : **-11KT** (redémarrage retardé cause fiabilité)

BULLETIN DE NOTES 3^{ème} TRIMESTRE

Prénoms : **ArcelorMittal**

Nom : **Méditerranée**

Disciplines	Notes	/ sur	Appréciations
Santé	0	20	
Fiabilité	0	20	Excellent ☐
Production	0	20	Félicitation ☐
Qualité – Service client	0	20	Encouragement ☐
Sécurité	0	20	Tableau d'honneur ☐
Evolution Professionnelle	0	20	
Salaires - intéressement	0	20	Passable, peut mieux faire ☐
Environnement	0	20	Insuffisant ☐
Propagande et désinformation	20	20	NUL !!! ☒
Dialogue social	0	20	Bonne nouvelle : vous ne pouvez que progresser

Malgré des programmes de fabrication déjà très peu ambitieux (environ 10 kT/jour), les résultats de production sont catastrophiques... Mais cela ne semble pas inquiéter notre Direction...

Certains ont pu voir, lors des réunions Teams, un Directeur jovial qui ne pouvait pas s'empêcher de laisser échapper des sourires en coin et qui allait même jusqu'à féliciter les équipes de savoir se dépêtrer de ces situations scabreuses vis-à-vis de nos clients...

On est bien loin des Flash Infos du type « l'usine est en péril dès qu'un mouvement social fait perdre 10 kT ».

Aujourd'hui, nous avons l'Acierie qui plafonne à 9~10 kT/jour, le RH en panne pendant un mois, un HF bloqué pour plus d'un mois puis 9 à 10 semaines de ramp-up, une prévision d'arrêt avec coulée du loup de ce HF en fin d'année pour quelques semaines de réparation... mais le message de la Direction c'est « je vais bien... tout va bien... ».

Certains Cadres commencent à sérieusement se poser des questions et n'hésitent plus à demander en public au Directeur « **quand compte-t'il fermer notre usine ?** »

Alors, pourquoi si peu d'inquiétude face à un si mauvais fonctionnement de l'usine ?

C'est parce qu'il y a de toutes façons très peu de commandes... avec des baisses de prix de marché et une rentabilité (« le spread ») en baisse.

Pour info, en Espagne ArcelorMittal négocie un nouvel accord APLD qui prendrait effet à partir du 30 septembre.

De la sorte, le sous-entretien chronique de notre usine passe presque inaperçu.

Mais nous, salariés, savons bien qu'elle devient de moins en moins productive, de moins en moins performante économiquement, de moins en moins sûre, de moins en moins salubre, de moins en moins écologique, de moins en moins sociale pour ses salariés : **pour tout dire, de moins en moins pérenne.**



Expédition de brames :

Comment justifiez-vous qu'une usine comme Fos, où la production brame est notoirement déficitaire par rapport à la capacité du TAB (où on n'arrive toujours pas à faire 10 kT de brames / jour, où le CSI est catastrophique et où certains clients nous quittent à cause du non-respect des délais), expédie ses brames vers d'autres usines du groupe, Gand et Dunkerque, au lieu de constituer un stock à laminer pour pouvoir honorer nos propres commandes ?

La Direction tente de se justifier en indiquant que lors d'un arrêt annuel du TAB, le carnet à Haute Valeur Ajoutée constitué par le « chaud impératif » ne peut pas être coulé et donc la production prendrait de l'avance sans commande pour le carnet « facile » : elle a donc lancé des commandes du carnet d'autres usines afin d'éviter d'augmenter le BFR et de pouvoir en dégager du cash. 22kT ont été expédiées.

Depuis le blocage du HF1, ces livraisons ont été arrêtées.

Aujourd'hui avec les arrêts de HF pour réfection, ArcelorMittal est en manque de brame en Europe et a un plan pour faire venir des brames extérieures provenant hors de l'Europe.

Est-il prévu que ces usines nous renvoient des brames en retour pour le 4ème Trimestre ?

Non, il n'est pas prévu que Fos récupère des brames extérieures pendant la réparation HF1 fin 2023 car soi-disant les autres usines ne savent pas produire les commandes spécifiques à Fos.

Si c'est bien vrai, pour la **CFDT**, cela révèle la performance de Fos qui a les commandes des plus difficiles, alors que la Direction passe son temps à nous culpabiliser.

Il reste quand même choquant qu'une usine structurellement déficitaire en brames s'en sépare sans qu'il y ait un renvoi d'ascenseur des collègues.

Décarbonation du site :

La **CFDT** demande quelle est actuellement l'organisation de la cellule affectée au projet de décarbonation de Fos, hors four poche ? Combien d'ETAM ? Combien d'IC ? Combien de personnes d'Engineering, combien d'AM-Fos ? Quand la livraison de l'Avant-Projet Sommaire est-elle prévue ? Est-ce que l'APS traite aussi de l'aspect social (nombres d'ETP-productivité-coût de la main d'œuvre...) ?

Il y a 16 IC + 1 ETAM = 17 salariés dans le Service Décarbonation.

5 travaillent sur le four-poche en cours de montage.

9 sur l'avant-projet d'un four électrique EAF **alimenté par des ferrailles (pas de DRI)**.

3 sont en Support.

L'objectif annoncé par la Direction est d'avoir une première version de l'Avant-projet Sommaire de l'EAF pour fin septembre : le plan général de l'installation / le budget / le planning. Il sera alors retravaillé en T4.

La **CFDT** s'inquiète du manque de perspectives d'investissement apportés par la Direction pour le site de Fos (et par conséquent de St Chély) par rapport aux autres usines européennes de Mittal. C'est clair, on sera servis après les autres, ou peut-être pas servis du tout...

- Dunkerque : EAF + usine à DRI + **plusieurs centaines de M€ de subvention européenne** de la France
- Gand : EAF + usine à DRI + **plusieurs centaines de M€ de subvention européenne** de la Belgique
- Brême : EAF + usine à DRI + **plusieurs centaines de M€ de subvention européenne** de l'Allemagne
- Aviles/Gijón : EAF + usine à DRI + **plusieurs centaines de M€ de subvention européenne** de l'Espagne
- Fos : 15 M€ pour un four-poche. **Pas de subvention européenne** car pas d'usine à DRI prévue

Cherchez l'erreur !

La Direction promet la présentation actualisée de la feuille de route décarbonation de Fos pour au 4^{ème} Trimestre.

La **CFDT** répond que selon ce qui nous sera présenté, nous n'hésiterons pas à conseiller les salariés à aller chercher plus de pérennité d'emploi dans les usines neuves qui sont en train de s'implanter autour de nous et recrutent en masse (CARBON, H2V, GRAVITY...).

LA DIRECTION PRISE 4 FOIS EN FLAGRANT DELIT D'ENTRAVE ET DE RETENTION D'INFORMATION (voir ci-dessous) : C'EST ÇA, SA CONCEPTION D'UN DIALOGUE SOCIAL TRANSPARENT ??

La **CFDT** se demande vraiment à quoi cela sert de faire des réunions pour présenter les questions demandées par les salariés alors que nous nous heurtons à une **DIRECTION** qui constamment botte en touche ou nous donne des infos parcellaires : Nous sommes face à un mur de langue de bois. C'est tout de même grave cette façon de fonctionner !!!

Document Unique d'Evaluation des Risques :

Les élus **CFDT** vous demandent à pouvoir accéder au Document Unique d'Evaluation des Risques en permanence actualisé, donc via le logiciel Preventeo, pour tous les départements de l'usine de Fos.

Depuis la semaine 36, les droits d'accès ont été élargis pour tous les élus CSSCT à tous les Documents Uniques du site. Ce qui veut dire que pour les élus du CSE qui ne sont pas en CSSCT, il faudra encore attendre...

La **CFDT** condamne ce genre de manœuvres habituelles de notre Direction pour entraver notre action syndicale.

Résultats environnementaux :

Les élus **CFDT** vous demandent la communication du rapport mensuel environnemental envoyé à la DREAL, à chaque CSE.

La Direction refuse et dit qu'elle « étudie la question ».

La **CFDT** considère qu'il s'agit d'une nouvelle entrave au fonctionnement du CSE, pour deux raisons :

- Car la Base de Données BDESE doit contenir les résultats environnementaux : c'est la loi.
- Car ces documents sont consultables en Préfecture : pourquoi ne pas nous les transmettre ?

Retards de paiement des entreprises cotraitantes et sous-traitantes :

A fin août (ou au « x » septembre) :

- Combien y a-t-il de commandes ou les factures ont été émises envers ArcelorMittal et n'ont pas encore été payées ? Combien de fournisseurs sont-ils impactés ? Quel est le montant total ?
- Combien y a-t-il de commandes où les travaux ont été réalisés mais n'ont pas encore été réceptionnés ? Combien de fournisseurs sont-ils impactés ? Quel est le montant total ?

La Direction se contente de répondre « Nous avons un suivi qui est fait par le service finance et des procédures qui sont suivies », sans nous donner aucune information.

Encore une fois, la Direction répond à côté de la plaque : Elle ne veut pas nous donner les informations, pourtant utiles pour nous permettre de suivre le bon état financier de notre société.

Procédures internes « Pollution ozone » :

La **CFDT** demande la présentation des mesures prévues dans chaque département industriel en fonction de chaque niveau d'alerte « pollution ozone » (niveau 0, niveau 1, niveau 2, etc.).

La Direction nous répond juste qu'elles sont régies par la procédure AQ 25702, les actions sont en Annexe 2.

La **CFDT** précise que c'est une **présentation des actions (avec explication pour des non-spécialistes)** que nous avons demandée, mais la Direction, là encore, nous laisse nous débrouiller...

Alors nous sommes allés voir la procédure et qu'est-ce qu'on a découvert ??? ➔ En cas d'alerte Ozone, ArcelorMittal ne fait quasiment rien !

Installation	Dépassement de seuil					Description de l'action	gain environnemental estimé
	Information et recommandation	Alerte niveau 1	Alerte niveau 2	Alerte niveau 3	Alerte en situation de crise		
OZONE (COV)							
USINE	X	X	X	X	X	Information du personnel exploitant	non quantifiable
AGGLOMERATION DM5 1370850							
Cheminée de Cuisson		X	X	X	X	verification du fonctionnement des analyseurs gaz	non quantifiable
Cheminée de Cuisson			X	X	X	recalibrage des analyseurs	non quantifiable
CENTRALE DM5 1368727							
Centrale soufflante				X	X	Substitution du goudron par du fuel naphthalineux sur la GV1 et la GV3	non quantifiable

Qualité de l'air au Département Acier :

Quelle est la liste des outils de captation/dépollution ?

Il y a 6 outils de dépoussiérage : Versée fonte, Tertiaire (desulf + décrassage), Secondaire Enfournement, Secondaire, Tour d'angle et MEP.

Quels sont leur taux de fonctionnement mensuels, mois par mois depuis début 2023 ?

Il n'y a pas de suivi de taux de marche sur le DSE car il y a interdiction de produire sans l'outil.

Pour la tour d'angle, cela se met en marche lorsque les additions montent et si la production diminue sans anomalie réelle.

Les résultats sont dans le tableau ci-dessous :

Mois	Année	Expr3	Tps_0_Moteurs (min)	Tps_1_Moteurs (min)	%_Tps_2Mot	Indic_DS_Moteur	Expr4	Ter_%_Tps_1Mot	Expr5	Tps_0_Moteurs (min)	Tps_1_Moteurs (min)	Tps_2_Moteurs (min)	%_Tps_2Mot	Expr2	TrA_%_Tps_1Mot	Expr6	Mep_%_Tps_1Mot
1	2023	Secondaire	0	65	95,5	0,98	Tertiaire	99,8	Versée Fonte	0	0	1440	100	Tour D'angle	44	Mep	93,4
2	2023	Secondaire	0	0	100	1,00	Tertiaire	100	Versée Fonte	0	0	1440	100	Tour D'angle	39	Mep	91,2
3	2023	Secondaire	66	118	87,1	0,96	Tertiaire	95,2	Versée Fonte	68	388	981	68,2	Tour D'angle	32	Mep	87,1
4	2023	Secondaire	0	9	99,4	1,00	Tertiaire	100	Versée Fonte	21	1419	0	0	Tour D'angle	54	Mep	94,8
5	2023	Secondaire	1	104	92,7	0,96	Tertiaire	100	Versée Fonte	4	1422	14	1	Tour D'angle	61	Mep	99,9
6	2023	Secondaire	0	26	98,2	0,99	Tertiaire	100	Versée Fonte	28	1411	0	0	Tour D'angle	54	Mep	97
7	2023	Secondaire	59	23	94,3	0,99	Tertiaire	95,2	Versée Fonte	75	1364	0	0	Tour D'angle	56	Mep	94,4
8	2023	Secondaire	1	373	74	0,87	Tertiaire	99,5	Versée Fonte	7	143	1290	89,6	Tour D'angle	20	Mep	99,2

Quelles sont les anomalies de fonctionnement ou bien d'efficacité qui ont été déclarées à la DREAL (avec les dates et durées) ? Le département de l'aciérie a effectué les fiches GP et les a transférés au service environnement, qui fait les déclarations à la DREAL. Depuis le début de l'année, nous en sommes à 3 fiches :

- 22/03 : perte du dépoussiérage de la versée fonte.
- 21/08 : perte du dépoussiérage de la tour d'angle.
- 24/08 : perte du dépoussiérage secondaire de l'aciérie.

Quel est le taux de fonctionnement du Traitement des Eaux (TDE) ? Combien de dysfonctionnements et de blocages du décanteur ? Pour quelle durée ? Nous avons eu un blocage décanteur sur une durée d'une semaine au niveau de la sortie de la vidange complète du bassin de secours, « peu d'impact ».

La **CFDT** témoigne que des salariés signalent que le DSE n'a pas fonctionné à maintes reprises et qu'ils ont reçu des pressions de demandes de cacher ces résultats pour pouvoir continuer à produire !

Qualité de l'air dans les autres Départements de l'usine (hors Acierie) :

Quelle est la liste des outils de captation/dépollution ?

Quels sont leur taux de fonctionnement mensuels, mois par mois depuis début 2023 ?

Quelles sont les anomalies de fonctionnement ou d'efficacité qui ont été déclarées à la DREAL (dates/durées) ?

La Direction ne nous communique aucune info sur les outils de dépollution et leur taux de fonctionnement. Elle cite juste les 3 fiches GP de l'Acierie.

L'art de répondre à côté des questions

Local Centralisation Aciérie (métal liquide) :

À la suite de la mise en place des nouvelles obligations de port d'EPI (masques ventilés), le local de la Centralisation Aciérie paraît maintenant très mal placé (cabine peu étanche et nécessitant de traverser l'atelier pour réaliser des tâches somme toute administratives).

La **CFDT** demande sa relocalisation « à l'extérieur ».

La Direction évoque le besoin de proximité de la centralisation avec les mainteneurs postés ainsi qu'avec le monte-charge 2T pour expliquer le positionnement du bureau de centralisation « au cœur de l'atelier » confirmé il y a quelques années. Elle nous dit qu'elle va se pencher à nouveau sur la problématique.

La **CFDT** s'étonne car dans beaucoup d'autres secteurs, la centralisation n'est pas à proximité des installations : Pourquoi cela pose-t-il problème à l'aciérie ?
De plus, la situation aujourd'hui a évolué, puisqu'on parle de produits CMR : pour la meilleure pratique de santé (dans le cadre du plan d'action « qualité de l'air Acierie »), elle doit être relocalisée à l'extérieur.

Situation de la société VIGS :

Lors du CSE de juin, la **CFDT** a rapporté à la Direction que les salariés de VIGS annonçaient que leur société avait éclaté, abandonnant de nombreux contrats.

La Direction devait se renseigner sur la situation de ce partenaire très important pour ArcelorMittal Fos, en tant que prestataire de services et en tant que co-financier de la joint-venture possédant les installations de production de l'Energie et des Utilités de l'usine.

Quel est donc le point sur la situation économique, financière et organisationnelle de la société VIGS (structure, effectifs, marchés...) ?

La Direction nous indique que la seule information qu'elle a c'est que Véolia vient de racheter Suez, ce qui pourra donner lieu à une réorganisation des filiales.

Installations « Energie » VIGS :

Quel est le taux de fonctionnement mensuel de chaque Turbo-Alternateur depuis début 2023 ?

Quel est l'impact sur le fonctionnement des chaudières ?

Où en sont les rénovations des Turbo-Soufflantes TS ?

1TA = HS. En rénovation jusqu'à 2024.

2TA = HS depuis début juillet. Diagnostic électrique en cours.

3TA = mis à l'arrêt. La réparation effectuée n'a pas été correcte (arrêt après quelques jours de fonctionnement).

4TA = en cours de réparation. ➔ **Aucun Turbo-alternateur capable de fonctionner**

Pour les Turbo-soufflantes : 2TS et 3TS en service. 1TS en réparation jusqu'à 2024.

La **CFDT** insiste sur l'indisponibilité complète de Turbo-alternateur, qui provoque bien sûr des pertes financières car on ne produit pas d'électricité, mais aussi des déclenchements de surpression à l'Energie car il n'y a pas assez de « charge » pour faire fonctionner les chaudières de manière stable.

Face à notre Direction qui minimise la situation, nous lisons un extrait de mail de la Direction de VIGS à ses salariés :

« Les installations de notre périmètre souffrent toujours du retard du projet P4 Bridge et de pannes de nombreuses machines tournantes (tous les TA sont à l'arrêt), qui imposent un fonctionnement sur des machines âgées, notamment les 2TS et 3TS, qui n'ont pas fait l'objet des maintenances programmées dont elles auraient dû bénéficier depuis de très nombreuses années. Cette situation est le fait de notre client, qui ne maîtrise pas la réalisation du P4 Bridge et n'a jamais véritablement investi dans la maintenance des turbomachines. »

Evolution de l'organisation des Lignes Sud des Finissages :

Suite à ce que la Direction s'est engagée à communiquer ultérieurement au CSE de mai 2023 :

Quel est le nouveau statut des « anciens RZ qui n'ont pas été nommés chefs de poste » ?

Deux « ex-RZ » ont été nommés chef de poste. Pour les deux autres « ex-RZ », les missions et responsabilités sont en cours de définition selon la Nouvelle Convention Collective.

Combien de conversions d'intérim en CDI ArcelorMittal ont-elles été réalisées ?

Durant l'été, il y a eu deux conversions d'intérimaires en CDI dans les équipes M2.

Distribution café en grains aux équipes postées TAB et STM :

Les salariés postés du TAB et de STM ont constaté qu'ils n'étaient plus approvisionnés en café en grains pour leurs machines à café d'équipe et que le magasin 13 était en rupture de stock. Il semblerait que cela fasse suite à un défaut de paiement envers la société Lavazza depuis quelques mois.

La **CFDT** demande quand est-ce que les distributions de café en grains reprendront au TAB et STM ?

La Direction nous explique que coté TAB, il n'y a aucune facture mise en attente intentionnellement : ce retard de livraison et la mauvaise détection de ce genre de situation serait dû au départ à la retraite d'un des deux magasiniers. Tout serait rentré dans l'ordre.

Cela laisse la **CFDT** plus que dubitative :

- Lavazza n'était plus payé depuis décembre mais ce serait involontaire ?
- Pourquoi les départs à la retraite, qui sont annoncés 3 mois à l'avance, ne sont-ils pas mieux anticipés (reprise des affaires courantes par une petite période de recouvrement) ?

PdC - parking :

Les salariés demandent à la **CFDT** de faire remonter leur revendication de création d'un parking couvert. La **CFDT** rappelle que les véhicules de nombreux salariés mainteneurs sont stationnés au Sud et à l'Est de PCB2, sous les émissions de l'agglomération emmenées par le vent dominant (mistral). Le parking actuel et les abords de routes sont recouverts de tas de poussières (alors qu'ils avaient été nettoyés complètement lors de l'aménagement routier des abords de PCB2).

La Direction répond que la création d'un parking n'est toujours pas prévue. Des voitures de navettes ont été mises en place pour les agents postés afin de faire le trajet de l'entrée du site vers la PDC et inversement.

La **CFDT** répond que les journaliers n'ont pas tous une « voiture-navette » (et les salariés qui viennent occasionnellement à PCB2 non plus). La Direction dit qu'elle a demandé à la hiérarchie de la PDC de s'occuper de l'empoussièrement de la route aux abords de PCB2-PCV1.

PdC-Poussières ambiantes :

A l'occasion des visites médicales, la Médecine du Travail impose désormais des analyses de sang poussées (effectuées dans des laboratoires « de ville ») pour les salariés de la PDC. Pouvez-vous nous dire quels sont les composés recherchés, quelle est leur dangerosité pour l'être humain et pour quelle raison la Médecine du Travail a été amenée à rajouter ces examens supplémentaires ?

La Direction répond à côté : elle dit que la Médecine du travail a toute légitimité et indépendance pour définir les examens médicaux requis et qu'à la PDC, le personnel est sous Surveillance Médicale Renforcée.

Bref... On ne sait toujours pas pourquoi il faut faire des analyses poussées pour les salariés de la PDC.

La **CFDT** obtiendra une réponse : si ce n'est pas par le CSE, ce sera par l'intermédiaire de l'Inspectrice du Travail.

Contrôles de la qualité de l'air à la PDC :

Vous nous avez annoncé le déploiement prochain d'actions de contrôle et de maîtrise de la qualité de l'air similaires à celles menées au département acier.

- Pouvez-vous nous donner le plan et le planning approximatif du contrôle de la qualité de l'air à la PDC PCB1 Tous étages – Agglomération Tous étages – PCB2 et magasin – Autres (Vestiaires, « Champs Elysées », Accus, sous-stations électriques, PCB3 et PCD4, bâtiments divers, ...).

- Pouvez-vous nous faire un état des lieux des empoussièrement à l'évidence excessifs déjà détectés (cheminements le long de certaines bandes transporteuses recouvertes au-dessus de la plinthe voire de la sous-lisse, zéro mètre agglomération « on a marché sur la lune », etc...) et des actions lancées pour corriger ?

- La **CFDT** demande des points de mesures particulières pour le vestiaire PCV1 (vidéo de chute de poussières sur les salariés), dans les bureaux de PCB2 en façade Nord (« mainteneurs agglomération mécanique » et « service bandes »), dans le sas d'accès au guichet de centralisation (no-man's land entre magasin, bureaux, extérieur) et dans le bungalow du magasinier (local non ventilé)

Des prélèvements en points fixes ont été effectués en Semaine 36, à 8 endroits, pour recherche exhaustive de produits chimiques. En attente de retour du rapport d'analyse.

PF1 : TR2133 – Trémie d'alimentation des coproduits.

PF2 : RH4195 – RH sur pile en reprise alpha ou bêta ..

PF3 : VS5154 – Vis sans fin du mélangeur.

PF4 : TR5715 – Trémie Criblage combustible.

PF5 : 5209 – Hotte au niveau du prélèvement matière pour échantillon humidité.

PF6 : CR5213 – Crible avant refroidisseur.

PF7 : 2532 – Plancher 14,5m de PCB1 juste avant la montée « Champs-Elysées ».

PF8 : CV2545 – 24m accus au niveau du chariot verseur. Au vu des résultats, la campagne annuelle pourra évoluer. En fonction des résultats, une stratégie et une campagne de mesurage seront réalisées, qui pourront inclure les demandes particulières de la Cfdt.

Nous remarquons aussi que la Direction évite de répondre à la question sur les cheminements « impraticables » car enterrés sous les matières.

Suite à l'intervention des délégués **CFDT**, des salariés mainteneurs ayant refusé d'aller se changer au vestiaire PCV1 à cause d'un empoussièrément dangereux vidéo à l'appui, la hiérarchie de la PdC a lancé un plan d'actions correctives. La **CFDT** demande la présentation du suivi de ce plan d'action pour mettre hors poussières et réhabiliter ce vestiaire, mise à jour à fin août : actions, planning, avancement.

PLANIFIEE

Activité	2023								Pilote / Société
	06	07	08	09	10	11	12	01	
Axe 1 : Eviter l'accumulation de poussières aux abords du bâtiment									K.Déo Van
1.1- Façade Sud Ouest & Nord : Débroussailler, nettoyer et poser d'enrobé sur les abords (Phase 1)									GC / Oliver & Fils
1.2 - Tunnel d'entrée de PCV1 (protection /2 Transporteurs) : Rendre étanche & Ordonner									
									S2P Oliver & Fils EDMR
Façade Sud -Est - Terraser et Poser Enrobé – Phase 2									
Tunnel = Poser un conteneur 40' aménagé + Suppression									
1.3 - 1 ^{er} étage: Issue de secours Ouest : Protéger l'escalier par bardage et créer un SAS									Azur Industries
1.4 - Poser l'enrobé sur le chemin menant aux silos ODAS1 et les abords Nord de PCV1									GC / Oliver & Fils
1.5 – TR5347 – Partie traversant PCV1 : Supprimer le jour entre le cintreton et côté-Nord de bardages latérales									Carradori
Axe 2 : Améliorer l'étanchéité des ouvertures (causes entrée poussières)									K.Déo Van
2.1 - SAS - Entrée Principale : Remplacer les portes qui se ferment plus									Azur Industries
2.2 – Porte Issue de secours Nord : Remplacer la porte existante et créer un SAS Murer la porte									Catania
2.3 – Remplacer tous les fenêtres – Façade Coté Sud + 3 Bureaux -coté Nord									SGM Benisti
2.4 - Cage d'escalier : Boucher ancien puit de lumière pour limitation des entrées									Marilyl/PEI
2.5 – RDC - Porte ouest -Issue de secours : créer un SAS + Etancher Bas porte existant									Marilyl/Actemium/Lexair
Axe 3 : Améliorer l'efficacité de la centrale de traitement d'air :									Service Clim
3.1 - Nettoyer les conduites des réseau aérauliques									1/an - Igienair
3.2 - Modifier de fréquence de filtre (durée / 2)									1 mois à 15j
3.3 - Nettoyer les bouches de reprise d'air & de soufflage									1/semestre - Igienair
3.4 – Déplacer la gaine de reprise d'air neuf vers le côté Est du batiment – Etude faisabilité									Lexair
3.5 – Vestiaires – Supprimer Clim défaillant et Refroidir l'air filtré de la CTA – Etude Faisabilité									Lexair
Axe 4 : Rénover l'intérieur du bâtiment* (vers 0 nids poussières et aspect visuel – propreté)									K.Déo Van
4.1 - Rénover le SAS d'entrée bâtiment PCV1									Marilyl / Actemium
4.2 - Rénover la cage d'escalier et dégagement étage(hors échafaudage)									Marilyl / Actemium/PEI
4.3 - Rénover Vestiaire Etage Gauche (Mur placo/faïence/peinture/Carrelage sol/FP) en 2 parties									Catania / Actemium/Lexair
4.4 - Rénover Vestiaire Etage Droit – hors douche (Mur placo/faïence/peinture/Carrelage sol/FP)									Catania / Actemium/Lexair
4.5 - Rénover Vestiaire RDC Droit – hors douche (Mur placo/faïence/peinture/Carrelage sol/FP)									Catania / Actemium/Lexair
4.6 : Déposer et Poser les Clim Reversibles des Bureaux+refectoirs et placer groupe sur façade Sud									Inéo Clim / Actemium

↓

10/09/2023

ArcelorMittal

La Direction reconnaît qu'effectivement, on ressent plus de vibrations au Nord du bâtiment PCB2. Elle nous informe qu'une demande de caractérisation a été établie. La visite d'inspection préalable a été effectuée avec le prestataire et nous sommes en attente du devis afin de passer la commande et effectuer le travail.

La **CFDT** souligne la gravité des choses : **NOUS PARLONS BIEN DE SALISSURES EPISODIQUES PAR DES PRODUITS POUVANT ÊTRE CMR, LORSQU'IL Y A DES INCIDENTS A LA COKERIE ET QUE LES VEHICULES SONT SOUILLES !!!!**

Le nettoyage des voitures que la Direction consent à payer en réparation du préjudice n'a lieu que quelques semaines plus tard.

Mais le jour de l'incident et les suivants, le personnel de la Cokerie rentre alors à la maison avec une voiture potentiellement contaminée et ensuite leur enfant peut la toucher. La Direction ne semble pas avoir pensé à cela. Que faut-il faire pour qu'elle réalise le risque ????

QUE DIT LA LOI ?

Même si l'employeur n'assume aucune obligation particulière de gardiennage des véhicules stationnés par ses salariés sur le parking de l'entreprise, **il n'en demeure pas moins qu'il est tenu de ne pas les endommager sous peine d'engager sa responsabilité**. Celle-ci peut l'être à double titre.

Tout d'abord sur le fondement de l'**article 1384 alinéa 1 du Code civil**, en considérant que l'employeur est gardien des produits qui s'échappent de ses installations industrielles et retombent sur les voitures des employés.

Il est possible de considérer également que l'employeur est dépositaire de la voiture au sens des **articles 1915 et suivants du Code civil**.

L'article 1927 dispose que : « Le dépositaire doit apporter dans la garde de la chose déposée les mêmes soins qu'il apporte dans la garde des choses qui lui appartiennent ».

Selon l'article 1928, « la disposition de l'article précédent doit être appliquée avec plus de rigueur : 1° si le dépositaire s'est offert lui-même pour recevoir le dépôt (...) ».

En l'espèce, les voitures sont garées là où elles sont endommagées, sur proposition de l'employeur et dans son intérêt (afin de permettre aux salariés d'exécuter leur travail). Il appartient dans ce cas au dépositaire, pour être exonéré des conséquences d'endommagement de la chose, d'établir que le dommage n'est pas dû à sa faute. Or, cette faute paraît clairement établie puisqu'il s'agit d'émanation de ses outils industriels.

Cokerie – effectifs de maintenance postée :

Les salariés demandent à la **CFDT** de faire remonter leur revendication concernant le manque d'un mécanicien dans chaque équipe postée, qui n'est composée aujourd'hui que de 2 électriciens et 1 mécanicien (il manque donc un mécanicien pour que la compétence mécanique soit couverte en permanence), contrairement à tous les autres secteurs de l'usine... La Direction répond que tout va bien et qu'aucun changement n'est à l'ordre du jour dans l'organisation de la maintenance postée de la Cokerie.

C'est clair : la hiérarchie de la Cokerie n'y réfléchit même pas ! Elle est sur le mode « Tant que les salariés acceptent sans rechigner, pourquoi s'en préoccuper ? »

Pour information, voici comment sont organisés les autres services de maintenance de l'usine (ci-contre).

La **CFDT** souligne la non-équité des secteurs et relève par le biais de l'enquête effectué au sujet du stress que cela se ressent sur le personnel de la cokerie.

SERVICES MAINTENANCES DE L'USINE

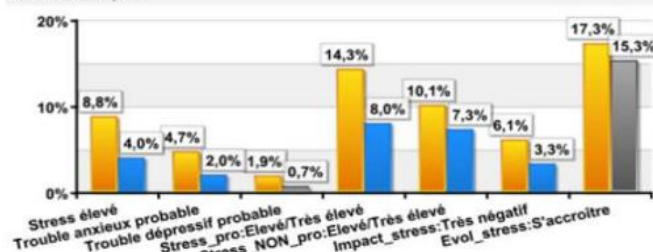
DÉPARTEMENTS	MECANICIENS	ELECTRICIENS	TOTAL / EQ	TOTAL / SERVICE
TAB	5	5	10 X 5	50
PDC	2	2	4 X 5	20
HFX	3	2	5 X 5	25
FINISSAGE	2	3	5 X 5	25
COKERIE	1	2	3 X 5	15
ACIERIE	3	3	6 X 5	30
COULE CONTINUE	3	3	6 X 5	30
STM	0	4	4 X 5	20

Légende

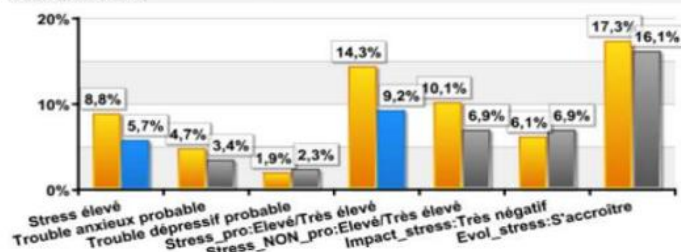
- Résultats en population globale
- Résultats en sous-population statistiquement inférieur à la population globale
- Résultats en sous-population statistiquement supérieur à la population globale
- Résultats en sous-population statistiquement comparable à la population globale ou lorsque l'effectif de répondants est trop faible pour que le test statistique soit significatif

TRAIN A BANDES (Effectif : 150)

Résultats descriptifs

**COKERIE (Effectif : 87)**

Résultats descriptifs



Prises électriques de recharge véhicules :

La **CFDT** demande toujours la présentation du projet d'implantation des bornes de recharge de véhicules électriques pour le personnel de l'usine (où ? combien ? quel type de prises ? quel sera le coût de recharge ?). Cette présentation est demandée à chaque CSE depuis septembre 2022 et n'a toujours pas eu de réponse.

« Rien de nouveau pour l'instant ». La Direction évoque « un projet global qui engendre un certain nombre de problématiques » qui font qu'il prend du retard et ne sera pas fini à l'échéance légale du 1/1/2024...

Réponse vague et bafouillements lorsque la **CFDT** lui demande des détails sur « les problématiques ».

Nous rappelons qu'ArcelorMittal Méditerranée s'apprête donc à enfreindre son principe qu'on nous rabâche dans de nombreux e-learning : « ArcelorMittal respecte la loi dans tous les pays où l'entreprise opère ».

Et de plus, cela va léser les salariés qui ont besoin de recharger leur véhicule électrique.



Pollution zone « à l'arrière de DB25 » :

La zone à l'arrière du bâtiment DB25 est jonchée de débris ménagers (sans doute issus des bennes non fermées), certains d'entre eux réduits en petits morceaux après le passage de l'entreprise de débroussaillage, **le tout ressemblant plus à une déchetterie qu'à une entreprise soucieuse de l'environnement et de sa salubrité.**

La **CFDT** demande une action de nettoyage des débris éparpillés.

Suite à cette question, le nettoyage de la zone a commencé le 11 septembre. De nouveaux dispositifs (benne et/ou colonne extérieure, ainsi que des équipements « tri 5 flux » dans les bureaux) vont être installés fin décembre.

La **CFDT** déclare son but atteint : faire nettoyer l'arrière de DB25... Domage qu'il faille en arriver à poser la question en CSE pour régler un problème signalé depuis des mois par la hiérarchie de DB25.

Equipers de Deuxième Intervention (EDI) :

La **CFDT** demande un point sur le nombre d'EDI disponibles et dûment formés/recyclés, par rapport aux besoins exprimés par l'usine pour la gestion des situations d'urgence

Actuellement, au sein de l'usine, nous avons 34 EDI et 5 nouveaux EDI sont en cours de formation.

Une étude est en cours afin d'évaluer le besoin en EDI de l'usine pour 2024, sachant que cela tourne autour de la centaine.

La **CFDT** déclare son but atteint : faire prendre conscience du manque d'EDI à la Direction...

Turn-over (trop) important au Génie-Civil :

La **CFDT** a alerté la Direction lors de plusieurs CSE sur le malaise des techniciens au sein du Service Génie civil de SCO. Nous avons aussi présenté leurs revendications (fiches-emploi, réévaluation salaires comme à Engineering, dénoyage...).

Combien de démissions ont-elles été déposées au Génie Civil depuis le CSE de juin ?

D'après la Direction, il n'y a eu qu'une seule démission depuis juin, « ce qui reste raisonnable ».

La fiche de poste de Technicien Génie Civil est écrite et le recrutement est en cours pour 2 autorisations du plan d'embauches du 1^{er} semestre.

L'analyse salaire a été réalisée et présentée aux techniciens du service Génie Civil industriel : pour la Direction, leur positionnement salaire est normal, « plutôt sur le haut des courbes de l'usine », et il n'y aura pas de réévaluation.

La CFDT trouve les propos de la Direction invraisemblables :

- Les techniciens Génie Civil démissionnent les uns après les autres, y compris les plus « anciens » : **est-ce normal de ne rien faire d'autre que le constater et rester impuissant devant « cette fatalité » ?**
- Pour remplacer la technicienne qui vient de démissionner à cause du manque de reconnaissance, la Direction a ouvert un poste de niveau Ingénieur : **cherchez l'erreur**
- Pour pallier temporairement au manque d'effectif, la Direction fait appel à des prestataires, payés 2 fois plus cher que les techniciens ArcelorMittal, mais elle demande aux techniciens ArcelorMittal de les former et encadrer leur travail : **cherchez l'erreur**
- A Ingénierie, le problème ne se pose pas car les techniciens de Génie Civil ont pu accéder à une évolution de carrière vers le niveau Cadre : **pourquoi ne pas faire de même au Département SCO ?**

Turn-over (trop) important au Service STM :

Combien de démissions ont-elles été déposées à STM depuis le CSE de juin ? Quel est le bilan sur 2 ans ?

Quel est l'organigramme actuel compte-tenu des manques et quels sont les postes à pourvoir ?

La Direction « noie le poisson » en répondant pour STM+AMR au lieu de STM seul...

Toujours est-il que le nombre de démissions est de 14 en 2 ans : 9 en 2022 et 5 en 2023.

Le nombre de postes à pourvoir, ouverts dans Oracle, est aujourd'hui de 5.

Là encore, la **CFDT** constate un fatalisme et une légèreté incompréhensibles de la Direction, devant cette « débandade » du personnel.

Remarque : dans les échanges, la Direction finit aussi par laisser échapper que ARMP et COS sont des principes qui ne peuvent pas être appliqués correctement à Fos, par manque de personnel.

Voilà comment le simple manque de ressources met en échec les belles méthodes. La solution logique serait d'augmenter les ressources au niveau nécessaire, mais non, chez ArcelorMittal Méditerranée on préfère dévoyer les méthodes !

Consultation sur le renouvellement de la ristourne de cotisation CARSAT relative à la prévention des risques routiers pour 2024 :

Comme chaque année, la Direction doit présenter et consulter le CSE sur son plan de prévention des risques routiers, afin d'obtenir une remise sur la cotisation qu'elle paie à la CARSAT.

Voir la déclaration de la **CFDT** ci-dessous

Objet : Déclaration **CFDT** au CSE Ordinaire de septembre 2023.

M le Président,

Vous nous consultez sur un projet de renouvellement d'un dossier de demande de ristourne auprès de la CARSAT relatif à la prévention des risques routiers pour 2024.

A la lecture des documents que vous nous avez fourni, la **CFDT** constate :

- Que l'instance d'étude autour des risques routiers, **qui était autrefois une commission du CSE ou du CE**, avec des moyens en temps accordés aux élus autant que de besoin raisonnable, **s'est transformée en simple groupe de travail convoqué à la discrétion de l'employeur**, sans aucun moyen dédié aux élus à part lesdites réunions.
- **Que l'accord de télétravail « structurel »,** que vous décriviez vous-mêmes comme un outil structurel de réduction significative de l'exposition des salariés au risque routier le 13/09/2021, **est remis en cause par décision arbitraire d'ArcelorMittal Europe qui entend le continger à 1 seul jour par semaine maximum**, alors que bien des métiers permettent à ce jour à des salariés de faire plus de jours de télétravail, sans problème pour l'entreprise. **C'est une régression à laquelle la CFDT a demandé à la Direction d'ArcelorMittal Méditerranée de s'opposer, pour le moment sans réponse.**
- **Que ce document est inachevé**, des renseignements étant déclarés manquants à de nombreux endroits, et nous paraît avoir été « réalisé dans l'urgence ».
- Qu'il fait état de nombreuses études, discussions, réunions de groupes mobilités avec les autorités, sondages... qui ne débouchent jamais sur autre chose que de nouvelles études, discussions, réunions...

En résumé, beaucoup de baratin s'empile d'années en années sur les actions internes à l'usine qui sont le devoir de l'employeur, qui masque la régression sur le risque routier pour venir jusqu'à l'usine.

La **CFDT** donne un avis défavorable à ce projet.



Vos élus **Cfdt** suivent avec persévérance l'avancement de vos demandes.

N'hésitez pas à contacter vos représentants **Cfdt** au 04-42-47-**29-81**

Boite e-mail : fo.cfdt@arcelormittal.com

site internet : www.cfdt-metallurgieprovence-arcelormittal.fr/

S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS